

Plan de cours

TITRE : CONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

SIGLE : APA 1210

École d'urbanisme et d'architecture de paysage

Faculté de l'aménagement

Professeur : Iseult Séguin Aubé
Bureau : 4016
Courriel : iseult.seguin.aube@umontreal.ca
Trimestre : Automne 2019
Horaire : Vendredi de 9 h à midi.
Pavillon : De la Faculté de l'aménagement
Local : 0035

Description: Ce cours porte sur les connaissances des végétaux, essentielles en architecture de paysage et requises dans la poursuite des programmes de Baccalauréat en architecture de paysage et de Mineure en design de jardin.

Notions botaniques, horticoles et paysagères élémentaires -identification de familles, de genres, d'espèces à l'aide de clés botaniques et reconnaissance d'un répertoire végétal de base; exigences culturelles et caractéristiques paysagères des principaux taxons utilisés en architecture de paysage, sont au programme du cours.

Note: L'enseignante est disponible pour rencontrer les étudiants sur rendez-vous après le cours du vendredi. Les rendez-vous doivent être pris une semaine à l'avance.

1.0 INTRODUCTION

Ce cours constitue une brève introduction au monde des végétaux, matériau premier de l'architecte paysagiste. Or, maîtriser ce matériau magnifique, mais multiple et complexe qu'est le végétal, le proposer et l'utiliser dans les projets de paysage exige d'identifier et de savoir nommer correctement les végétaux, d'en connaître les exigences environnementales (culturales), les caractéristiques paysagères et les utilisations en architecture de paysage afin de sélectionner les espèces ou cultivars adaptés au site et au projet.

2.0 PÉDAGOGIE

Le cours APA 1210 adopte un format hybride, partiellement offert en classe et partiellement offert en ligne. Certains cours portant sur des familles d'Angiospermes comportant des herbacées, des arbustes et des arbres ainsi que certains éléments du cours se présenteront ainsi uniquement en ligne.

Autrement, la matière sera dispensée sous forme d'exposés magistraux, d'exercices pratiques et de visites terrain. Les diaporamas ainsi que les liens nécessaires à l'accès aux cours en ligne seront disponibles sur StudiUM. Concernant les cours en ligne, ceux-ci seront accessibles un minimum d'une semaine à l'avance. Dans le cas des cours magistraux, la matière sera mise en ligne **après** le cours, au plus tard le lundi suivant l'exposé. Ces documents constituent des aides à la présentation et ne peuvent en aucun cas se substituer à la prise de notes.

Les étudiants devront se préparer à certaines séances en consultant divers documents (textes et vidéos) accessibles sur StudiUM.

Ce cours exige l'acquisition d'un volume important de connaissances. Étude et travail soutenu tout au long du semestre sont seuls garants de réussite.

3.0 COMMUNICATION

Les annonces relatives au cours vous seront communiquées par le biais du Forum Questions/réponses dans StudiUM.

Une fois par semaine, l'enseignante écrira un message répondant à l'ensemble des questions posées hors des heures de cours ou pendant la période où le cours sera donné en ligne. À l'exception des questions concernant des enjeux individuels, les réponses aux questions posées seront transmises à l'ensemble du groupe.

Il revient aux étudiants de lire les réponses écrites chaque semaine. Les étudiants qui le désirent peuvent activer un paramètre dans StudiUM afin d'obtenir une transmission courriel des communications du Forum Questions/réponses.

4.0 OBJECTIFS DU COURS

À la fin de ce cours, l'étudiant doit pouvoir:

- Connaître le vocabulaire botanique de base nécessaire à l'utilisation d'une clé d'identification et à la compréhension d'une description botanique ;
- Identifier un répertoire de plantes de base ;
- Utiliser les noms botaniques (nom du genre et épithète spécifique en latin) et français (Québec) à jour selon les règles de nomenclature ;
- Utiliser les clés d'identification botaniques les plus couramment utilisées au Québec ;
- Comparer une description botanique à un spécimen afin d'en valider l'identification ;
- Appliquer les notions de base telles que la distinction entre plantes herbacées et ligneuses; vivaces, annuelles et bisannuelles; arbres, arbustes, arbrisseaux, herbacées; gymnospermes et angiospermes; mono et dicotylédones; plantes indigènes, introduites, naturalisées, exotiques non naturalisées et envahissantes (nuisibles); aires de distribution et zones de rusticité.
- Sélectionner les espèces ou cultivars pour un projet d'architecture de paysage simple.

5.0 LIVRES ET MATÉRIEL EXIGÉ

Les livres suivants sont exigés:

- Brouillet, Luc et Frère Marie-Victorin. 2002. Flore laurentienne, 3è ed. Boucherville : Gaétan Morin Éditeur. 1112 p.
- Farrar, John Laird. 1996. Les arbres du Canada. Montréal : Fidès, Service canadien des forêts.

Matériel exigé: le matériel nécessaire à l'accomplissement des travaux sera indiqué sur Studium.

6.0 ÉVALUATION

De nombreuses évaluations formatives et sommatives sont prévues tout au long du semestre afin de pouvoir mesurer l'atteinte de tous les objectifs de façon variée et régulière. La chronologie des évaluations sommatives est détaillée dans le tableau suivant.

<i>CHRONOLOGIE DES ÉVALUATIONS</i>		
<i>Activité</i>	<i>% de la note</i>	<i>Échéance</i>
Travail individuel 1	5 %	13 septembre
Travail individuel 2	15 %	4 octobre
Examen de mi-semestre	25%	1 novembre
Travail d'équipe	25%	6 décembre
Examen final	30%	20 décembre

Les travaux seront présentés en classe et des consignes seront disponibles sur StudiUM pour chacune des évaluations. **Aucun travail ne sera accepté passé la date prévue au plan de cours.** Exception: présentation d'un certificat médical. L'heure de remise sera indiquée dans les consignes de chaque travail.

7.0 PROGRAMME

Chaque semaine, l'enseignante indiquera aux étudiants le format d'enseignement pour la semaine à venir, soit en classe, sur le terrain ou en ligne. Cette information sera disponible sur StudiUM.

DATE	CONTENU	ÉVALUATION/REMISE
06 / 09	<ul style="list-style-type: none">Présentation du plan de cours et du travail individuel 1Introduction aux notions essentielles à la botanique	-----
13 / 09	<ul style="list-style-type: none">Présentation du plan de cours et du travail individuel 2Notions essentielles à la botanique - suitePrésentation de la partie 1: les angiospermes herbacées	Travail individuel 1
20 / 09	Visite au Jardin botanique	-----
27 / 09	Partie 1 - suite: les angiospermes herbacées	-----
4 / 10	Partie 1 - suite: les angiospermes herbacées	Travail individuel 2
11 / 10	Visite au Jardin botanique	-----
18 / 10	Partie 2 : les angiospermes ligneuses	-----
25 / 10	Semaine d'étude	
01 / 11	-----	Examen de mi-semestre
08 / 11	Partie 2 : les angiospermes ligneuses	-----
15 / 11	Partie 2 : les angiospermes ligneuses	-----
22 / 11	Partie 2 : les angiospermes ligneuses	-----
29 / 11	Partie 2 : les angiospermes ligneuses	-----
06 / 12	Partie 3 : les gymnospermes	Travail d'équipe
13 / 12	Révision	-----
20 / 12	-----	Examen final

8.0 QUALITÉ DU FRANÇAIS

Les travaux dont la présentation ou la qualité du français sont inadéquates vous seront retournés pour correction. Nous vous suggérons fortement d'utiliser des outils d'aide à la rédaction tels que le logiciel Antidote.

Si vous éprouvez des difficultés à écrire le français, il vous est suggéré de prendre contact avec le Centre de communication écrite de l'Université qui offre à un coût minime des ateliers et des rencontres afin d'améliorer la maîtrise du français écrit chez les étudiants. Adresse Internet : <http://www.cce.umontreal.ca>; téléphone : 514 343-5955. Si votre langue maternelle n'est pas le français, veuillez nous en aviser avant la remise des travaux.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) <http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>. **Il est de la responsabilité des étudiants de s'informer et de respecter les délais lié au dépôt, auprès du département, de toute demande de mesures d'accommodement à un examen.**

9.0 RÉFÉRENCES

Une liste détaillée de références pouvant être utilisées dans le cadre de vos travaux est disponible dans le dossier « ressources » sur StudiUM. La consultation de cette liste est obligatoire et l'utilisation des ressources qui y sont présentées fortement recommandée.

10.0 PLAGIAT

Le plagiat est sanctionné par le Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignements, consultez le www.integrite.umontreal.ca

Vous êtes tenus de valider vos connaissances sur le plagiat en effectuant les trois quiz sur le plagiat disponibles sur le site de l'Université: <http://www.integrite.umontreal.ca/quiz/quiz.html>

Un plagiat est entre autres : « L'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse » (tiré du règlement 30.3 de l'Université (Secrétariat général de l'Université de Montréal, 2005, p.1). Ainsi, toute copie mot pour mot de texte (citation) devra être mise entre guillemets et en italique sous peine d'être considérée comme plagiat. Toute information devra être référencée et la source de toute illustration, indiquée.

Le tutoriel « Citer ses sources » disponible sur le site de l'Université vous expliquera comment référencer les informations dans un texte universitaire (<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/22-Citer-ses-sources>)
Le style bibliographique exigé pour ce cours est le style APA 6ème édition (<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA>).

11.0 HARCÈLEMENT

Vous avez droit à un environnement d'étude libre de toute forme de harcèlement. Des ressources ont été développées afin de vous soutenir si vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement. Nous vous invitons à consulter le site du Bureau d'intervention en matière de harcèlement : www.harcelement.umontreal.ca

12.0 ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

Vous serez invités à participer l'évaluation de l'enseignement en ligne en suivant les consignes qui vous seront transmises par courriel. La date retenue pour l'évaluation en ligne pour le cours APA 1210 est le 22 novembre 2019. Cette évaluation est anonyme et sera transmise à l'enseignante dans un souci d'amélioration continue.

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Iseult Séguin Aubé, août 2019